



FICHE DE DONNEES DE SECURITE	www.francesoudage.fr
	Edition révisée n° : 0
	Date : 01/08/2009
FIL MIG 600 HB france.soudage@fr.oleane.com	Remplace le fiche du : -

Fournisseur : FRANCE SOUDAGE Tel 03.20.18.36.32 france.soudage@fr.oleane.com

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial Identification du produit : Fil MIG 600 HB
vendu par FRANCE SOUDAGE sous le nom FSL51

Identification du produit : Fil pour rechargement dur, par le procédé MIG

Type de produit : Fil massif cuivré dia 1.2 mm

Nom et adresse du vendeur : FRANCE SOUDAGE - 03.20.18.36.3 - france.soudage@fr.oleane.co.

N° de téléphone en cas d'urgence : (1) 45 42 59 59 (ORFILA)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit en l'état n'est pas classé dangereux.

Les seuls risques sont directement liés au process soudage (utilisation du produit en tant qu'électrode pour soudage) :

- R 34 Provoque des brûlures (Chaleur à proximité de la flamme)
- R 41 Risque de lésions oculaires graves (rayonnement de la flamme)
- R 37 Irritant pour les voies respiratoires (fumées de soudage)

Indication du danger : Les fumées de soudage sont classées « cancérogènes possibles pour l'homme » (groupe 2B par le CIRC).

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Valeur(s)	No CAS / No CE / No index	Symbole(s) Phrase(s) R
Fer :	env. 87 %	7439-89-6 / 231-096-4 / ----	
Chromium :	9 à 10 %	7440-47-3 / 231-157-5 / ----	
Silicium :	2.8 à 3.2 %	7440-21-3 / 231-130-8 / ----	
Manganèse :	0.4 à 1.0 %	7439-96-5 / 231-105-1 / ----	

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation : Respirer de l'air pur

Contact avec la peau : Se laver à l'eau avec du savon

Contact avec les yeux : Se laver avec de l'eau courante pendant quelques minutes

Ingestion : Se rincer la bouche

Avis aux médecins : Pas de conseils particuliers.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Prévention : Les étincelles et les scories chaudes de soudage (venant de l'opération de soudage) peuvent provoquer un incendie. Souder à l'écart des matières combustibles.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage (risque de blessures).

Mesures après fuite / épandage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de déchet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage : Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité.

Manipulation : Après soudage, se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Lors des opérations de soudage

Protection individuelle : Avant toute utilisation, il est nécessaire de lire également attentivement la fiche de sécurité du gaz de protection associé au fil.

- Protection respiratoire : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains : Gants de soudage.
- Protection de la peau : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Protection des yeux : Utiliser un masque de protection pourvu de verres filtrants appropriés.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de fumées.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Solide.

Couleur : Cuivre.

Odeur : Inodore.

Point de fusion [°C] : env. 1500

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales.

Lors du soudage, il se produit des composés potentiellement dangereux dans les fumées émises (liste ci-dessous avec valeurs TLV - concentrations maxi admissibles dans l'air respiré - Il convient donc de prévoir une ventilation suffisante du poste de travail (et/ou une aspiration des fumées de soudage pour que les valeurs respirées par le soudeur soient inférieures aux TLV réglementaires))

Al ₂ O ₃	CAS 001344-28-1	CE 215-691-6	TLV (mg/m ³) : 10
CO	CAS 000630-08-0	CE 211-128-3	TLV (mg/m ³) : 29
CO ₂	CAS 000124-38-9	CE 204-696-9	TLV (mg/m ³) : -
CaO	CAS 001305-78-8	CE 215-138-9	TLV (mg/m ³) : 2 (Ca)
Cr	CAS 007440-47-3	CE 231-157-5	TLV (mg/m ³) : 0.5
FeO	CAS 1309-37-1		TLV (mg/m ³) : 5 (Fe)
F	CAS 007789-96-5	CE 232-188-7	TLV (mg/m ³) : 2.5
MgO	CAS 001309-48-4	CE 215-171-9	TLV (mg/m ³) : 10
Mn	CAS 007439-96-5	CE 231-105-1	TLV (mg/m ³) : 0.2
Mo	CAS 007439-98-7	CE 231-107-2	TLV (mg/m ³) : 3 (Mo)
NO ₂	CAS 010102-44-0	CE 233-272-6	TLV (mg/m ³) : -
Ni	CAS 007440-02-0	CE 231-111-4	TLV (mg/m ³) : 1 (insoluble)
Ni	CAS 007440-02-0	CE 231-111-4	TLV (mg/m ³) : 0.05 (soluble)
O ₃	CAS 010028-15-6	CE 233-069-2	TLV (mg/m ³) : 0.2
PbO	CAS 001317-36-8	CE 215-267-0	TLV (mg/m ³) : 0.05
Si	CAS 007440-21-3	CE 231-130-8	TLV (mg/m ³) : 10

SiO ₂	CAS 69012-64-2		TLV (mg/m ³) : 2
TiO ₂	CAS 013463-67-7	CE 236-675-5	TLV (mg/m ³) : 10
Cr	CAS 7440-47-3	-----	TLV (mg/m ³) : 0.5 (Cr)
Cr (VI)	CAS 001308-39-9	-----	TLV (mg/m ³) : 0.05

TLV : Seuil des Valeurs Limites d'exposition (TLV-TWA) donné selon ACGIH. La valeur limite d'exposition (TLV) de chacun des éléments ci-dessus dépend de la réglementation nationale.

Propriétés dangereuses : Les fumées de soudage sont classées cancérigènes par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) : Groupe : 2 B. Suspecté cancérigène.

Matières à éviter : Eviter le contact avec : Acides. Agent oxydant.

Autres informations : En cas de travaux effectués sur des pièces revêtues d'enduits tels que : Lubrifiant, Graisse, Peinture, Solvant, Composés métalliques, etc... Les produits de décomposition thermique ou photochimique de ces éléments s'ajoutent aux poussières et fumées émises par la fusion du produit de soudage. La solution à adopter doit dans tous les cas faire l'objet d'une étude de poste. Se référer au document "Health and Safety in Welding" publié par l'Institut International de la Soudure (IIS/IIW).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Le produit ou ses émissions peuvent induire une réaction d'allergie ou de sensibilisation et aggraver des maladies systémiques préexistantes.

Toxicité aiguë : Une surexposition aux fumées de soudage peut provoquer : Fièvre. Nausées. Vertige. Irritation des yeux. Irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

Toxicité chronique : Une surexposition aux fumées de soudage peut provoquer : Maladies pulmonaires/ bronchiques et/ou causer des difficultés respiratoires.

Surexposition au Manganèse (Mn). Peut affecter le système nerveux central et/ ou aggraver des maladies préexistantes.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets : Ce produit ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales.

N° de déchet industriel : 120101 Chutes de métaux ferreux
120113 Déchets de soudure

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non réglementé.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

16 AUTRES INFORMATIONS

Avertissement : Les fumées et gaz émis en soudage peuvent être dangereux. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Les arcs électriques peuvent brûler la peau et les yeux. Les chocs électriques peuvent tuer. Porter un équipement de protection adéquat.

Conseils relatifs à la formation : S'assurer que l'utilisateur connaît les dangers potentiels ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.